



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E121122

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : COST SAVE

10 RUE PAUL LOUBET
26200 MONTEILMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 02836

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE XFR00016500LI/FR00016501LI

Téléphone : 04 75 01 36 69

Portable : 07 62 97 21 79

Fax : 04 75 00 00 79

Site Internet : engie-homeservices

E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :

BIGAUD YANICK PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/05/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.